

La Cellule Economique de Bretagne vous propose ce document mensuel présentant d'une part le niveau actuel d'activité de l'ensemble de la filière Construction et, d'autre part, les perspectives pour demain en analysant les leviers à la relance, tant du côté de la commande publique que de la commande privée.

● PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

L'économie française a retrouvé son niveau pré-crise durant le 3^e trimestre 2021, soit nettement plus tôt que prévu, selon la dernière note de conjoncture de la Banque de France (novembre 2021).

En octobre, l'activité a été globalement stable dans le bâtiment en France. Pour le mois de novembre, les chefs d'entreprise anticipent une progression de leur activité, de manière plus marquée dans le second œuvre.

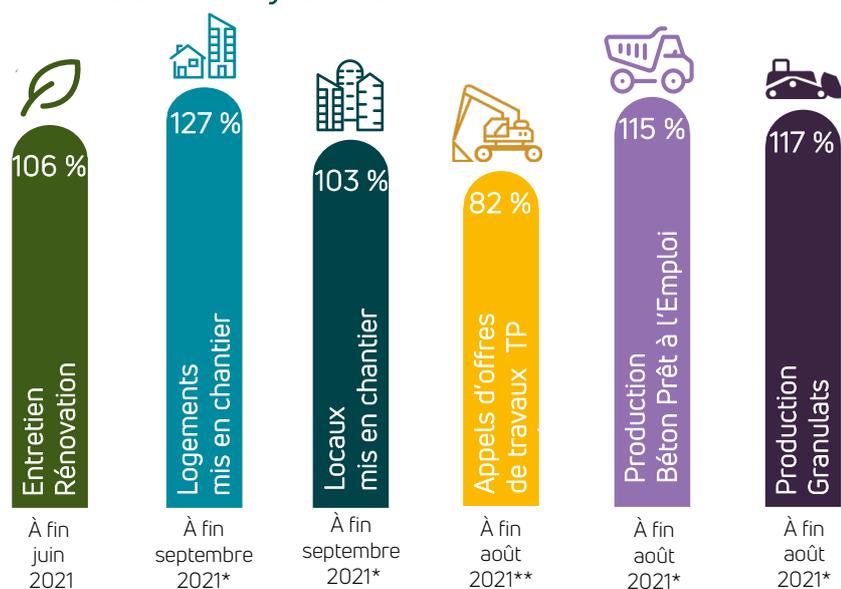
Les difficultés d'approvisionnement sont un peu moins fortes que le mois précédent dans le bâtiment (58 % des entreprises, après 62 % en septembre). Ces difficultés d'approvisionnement participent, avec la hausse des prix des matières premières, à un redressement des prix de vente.

Le PIB dépasserait désormais le niveau pré-crise d'environ un demi-point de pourcentage en octobre et de trois quarts de point en novembre. La hausse du PIB serait d'environ + 0,75 % au 4^e trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent.

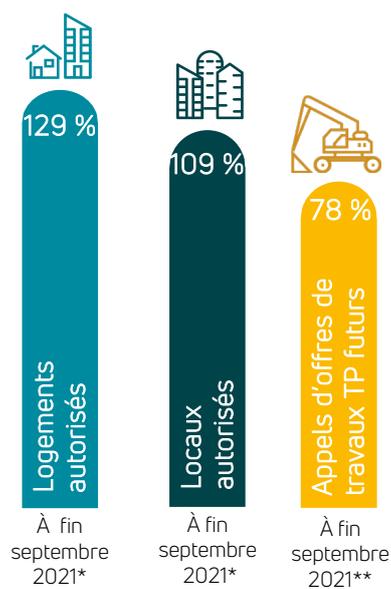
● VUE D'ENSEMBLE FILIÈRE CONSTRUCTION EN BRETAGNE

Niveau d'activité 2021 comparé au niveau 2020 (même période), sauf * cumul 12 mois et ** mois 2021 / moyenne mois 2017-2018-2019
Unité : taux d'avancement | Traitement : Cellule Economique de Bretagne | Sources : SDES, GIE Réseau des CERC, FRB, UNICEM, FRTP, Vecteur Plus

Niveau d'activité aujourd'hui



Perspectives d'activité pour demain



Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Après un début d'année 2020 marqué par la crise sanitaire et une chute inédite de l'activité, le marché de l'entretien-rénovation poursuit son redressement commencé depuis le 2^{ème} semestre 2020. Le début de l'année 2021 s'est caractérisé par une inflexion à la hausse de l'activité de l'entretien-rénovation. Ce dynamisme se confirme lors du 2^{ème} trimestre 2021. Deux facteurs expliquent cela : la mise en place du 1^{er} confinement à partir du 17 mars 2020 et l'accélération du dispositif MaPrimeRenov'. En année glissante, l'activité entretien-rénovation a dépassé son niveau d'avant-crise.

● Activité entretien-rénovation

**+ 14,7 % de l'activité
entretien-rénovation au
2^{ème} trimestre 2021 par
rapport au 2^{ème} trimestre 2020**

Sur le marché de l'entretien-rénovation, l'activité au 2^{ème} trimestre 2021 est en hausse par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 (+ 14,7 % en volume). Cette augmentation est supérieure de près d'un point à l'évolution constatée au niveau national (+ 13,8 %). Tous les marchés progressent : + 15,6 % pour la rénovation des logements et + 11,8 % pour les locaux.

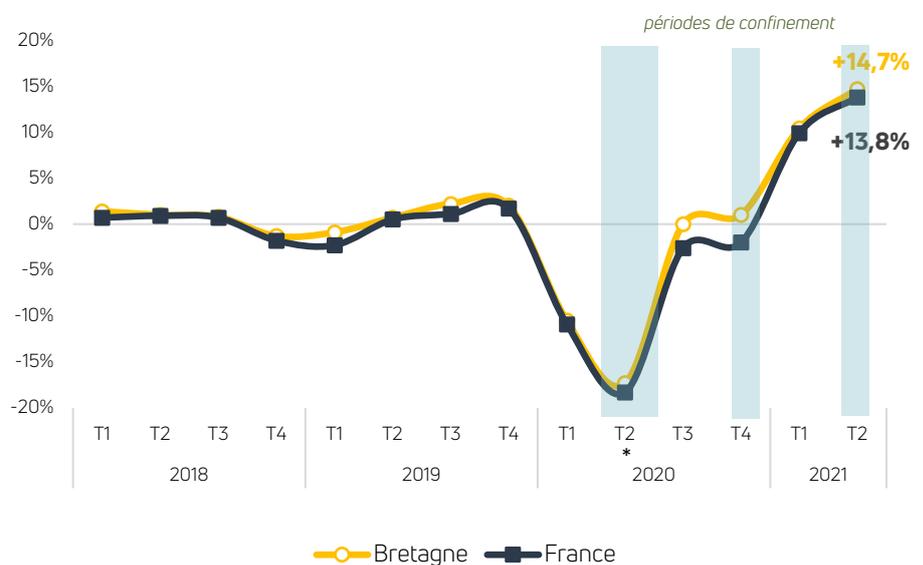
La situation en Bretagne est toujours meilleure qu'au niveau national, quel que soit le segment de marché (+ 14,9 % pour la rénovation des logements et + 10,9 % pour les locaux).

**106 % de l'activité
entretien-rénovation
réalisée cumul
12 mois à fin juin 2021**

La hausse du marché de l'entretien-rénovation au 2^{ème} trimestre 2021 a permis de rattraper et de dépasser le niveau d'activité d'avant-crise. En année glissante, celui-ci atteint 106 % en cumul 12 mois à fin juin 2021.

Évolution de l'activité entretien-rénovation Bâtiment

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



* Estimations GIE Réseau des CERC basées sur un échantillon restreint d'entreprises

Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

● Les éco-prêts à taux zéro

**+ 116,0 % d'éco-prêts émis
au 2^{er} trimestre 2021 par
rapport au 2^{ème} trimestre 2020**

1 594 éco-prêts à taux zéro ont été émis au 2^{ème} trimestre 2021 en Bretagne contre 738 au 2^{ème} trimestre 2020, période marquée par le 1^{er} confinement strict.

NB : ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements...) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019 et en 2020.

Evolution des éco-prêts à taux zéro

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1

Source : SGFGAS



Suppression conditions bouquets de travaux

Extension à tous les logts achevés depuis plus de deux ans, aux travaux d'isolation des planchers bas, durée d'emprunt uniformisée à 15 ans

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

Deux séquences se distinguent en 2020. Une chute brutale des opinions des chefs d'entreprise bretons a été constatée au 1^{er} semestre. Cela est en partie expliqué par la mise en œuvre du 1^{er} confinement strict. Avec la levée des restrictions début mai 2020, le second semestre s'est caractérisé par un redressement des opinions sur l'activité. Depuis le début de l'année 2021, les opinions des chefs d'entreprise sont très variables d'un trimestre à l'autre.

● Opinion des chefs d'entreprise de TP sur leur activité

+ 5 % de solde d'opinion sur l'activité récente du 3^{ème} trimestre 2021

Sur le 3^{ème} trimestre 2021, l'opinion des chefs d'entreprise sur leur activité récente se dégrade, tout en restant positive. Le solde d'opinion associé baisse et repasse en-dessous de la moyenne de longue période (+ 16 points sur la période 2017 - 2021).

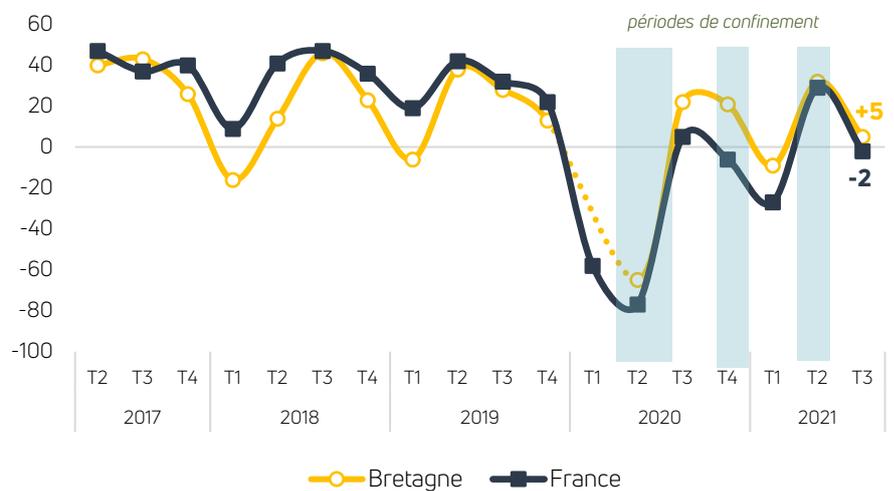
Au niveau national, l'activité est dégradée, les chefs d'entreprise étant plus nombreux qu'il y a trois mois à indiquer une baisse de leur activité qu'une hausse.

87 % des entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production à la fin du 3^{ème} trimestre 2021

Comme au trimestre précédent, c'est la pénurie de main d'œuvre qui pénalise fortement la production (pour 55 % des entreprises, contre 68 % au trimestre précédent). L'insuffisance de la demande représente le 2^{ème} facteur limitant la production (pour 40 % des entreprises, contre 31 % il y a trois mois).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur l'activité du trimestre

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

DANS L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

Après une dégradation des productions de l'industrie des Carrières et Matériaux pendant la période de confinement début 2020, une reprise progressive s'est enclenchée à partir du mois de juin 2020. Depuis le début de l'année 2021, les productions de béton prêt à l'emploi (BPE) et de granulats ont rattrapé et dépassé leur niveau d'avant-crise. En cumul 12 mois, à fin août 2021, la production de BPE a augmenté de 14,8 % et celle de granulats, de 17,1 %.

Production de béton prêt à l'emploi (BPE)

+ 9,5 % de production de BPE entre juin et août 2021 par rapport à la même période de 2019

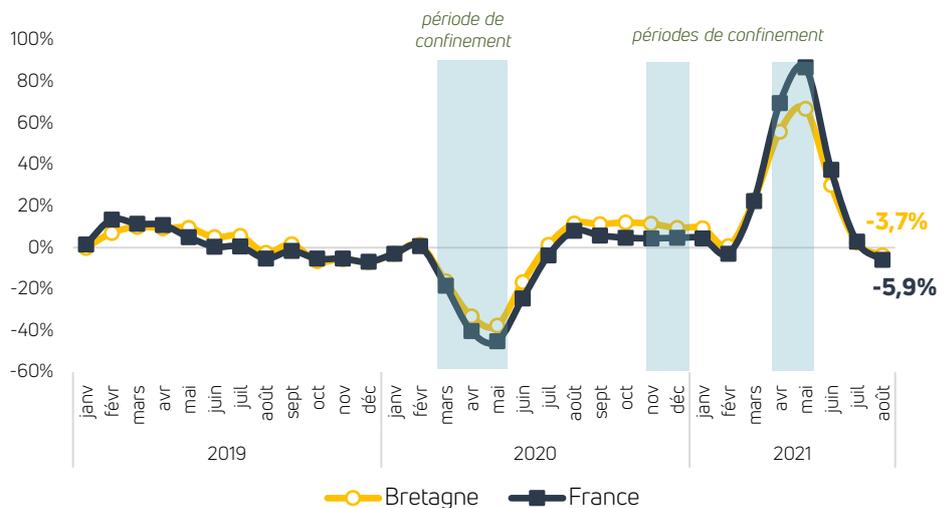
La production de BPE diminue sur la période juin-août 2021 par rapport à la même période de l'année précédente (- 3,7 %). En 2020, la production de BPE avait atteint des niveaux plus élevés que d'habitude pendant la période estivale, les entreprises du Bâtiment ayant moins arrêtées leur activité afin de rattraper les retards pris en raison du 1er confinement. La situation est plus dégradée au niveau national (- 5,9 %). Par rapport à la même période de 2019, la hausse est de 9,5 %, contre + 1,9 % au niveau national.

+ 14,8 % de production de BPE cumul 12 mois à fin août 2021

En année glissante, les niveaux de production de BPE d'avant-crise sont dépassés. À fin août 2021, sur 12 mois glissants, la production de BPE est en hausse de 14,8 %.

Evolution de la production de BPE sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

Production de granulats

+ 14,0 % de production de granulats entre juin et août 2021 par rapport à la même période de 2019

Sur trois mois glissants à fin août 2021, la production de granulats est en hausse de 8,3 % par rapport à la même période en 2020 alors qu'elle baisse au niveau national (- 2,4 %).

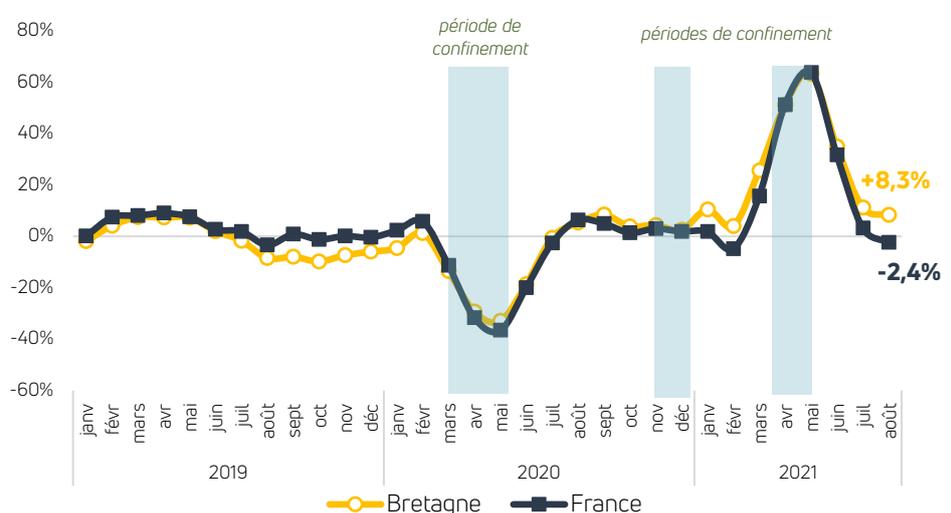
Par rapport à la période juin-août 2019, la hausse est de 14,0 % contre + 1,9 % au niveau national.

+ 17,1 % de granulats produits cumul 12 mois à fin août 2021

Les niveaux de production d'avant-crise sont dépassés. Ainsi, en cumul 12 mois à fin août 2021, la production de granulats est supérieure de 17,1 %.

Evolution de la production de granulats sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Alors que l'emploi salarié dans la Construction était bien orienté depuis 2017 en Bretagne, celui-ci a subi un ralentissement au début de l'année 2020, tout en se maintenant tout au long de l'année 2020. Le 1^{er} semestre 2021 enregistre des progressions soutenues, démontrant le dynamisme du secteur. Du côté de l'emploi intérimaire, la situation continue de s'améliorer, même si les niveaux d'avant-crise ne sont pas retrouvés.

Du côté des demandeurs d'emploi, leur nombre (catégorie A) dans le secteur de la Construction diminue de 13,5 % au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 et de 3,6 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019.

L'emploi salarié dans la Construction

+ 6,2 % de salariés dans la Construction au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019

L'emploi salarié dans la Construction poursuit sa progression au 2^{ème} trimestre 2021 (+ 4,2 %) par rapport au 2^{ème} trimestre 2020.

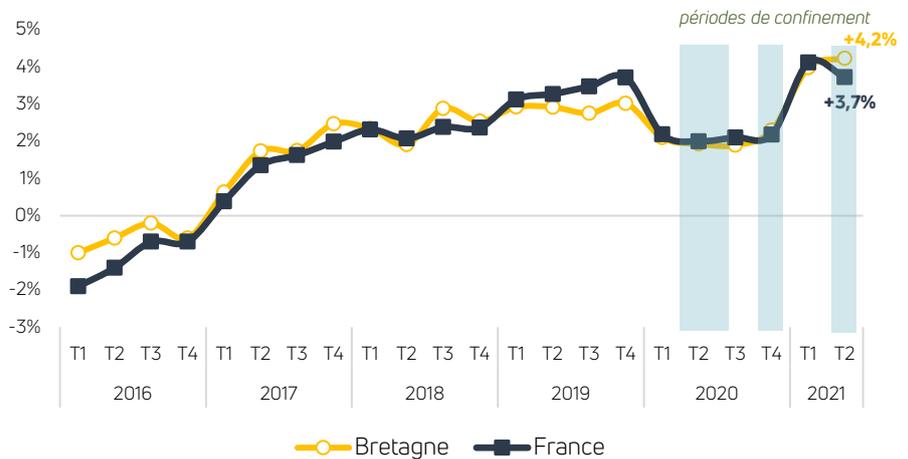
76 662 salariés sont recensés à fin juin 2021 dans le secteur de la Construction en Bretagne, soit environ 3 110 salariés supplémentaires par rapport au 2^{ème} trimestre 2020.

Au niveau national, l'emploi salarié suit une progression quasi-similaire (+ 3,7 %).

Si l'on compare par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, l'emploi salarié progresse plus fortement : + 6,2 % en Bretagne et + 5,8 % en France.

Evolution trimestrielle du nombre de salariés dans la Construction par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ACOSS - URSSAF (données cvs).

L'emploi intérimaire dans la Construction

- 4,9 % d'intérimaires dans la Construction entre juin et août 2021 par rapport à la même période de 2019

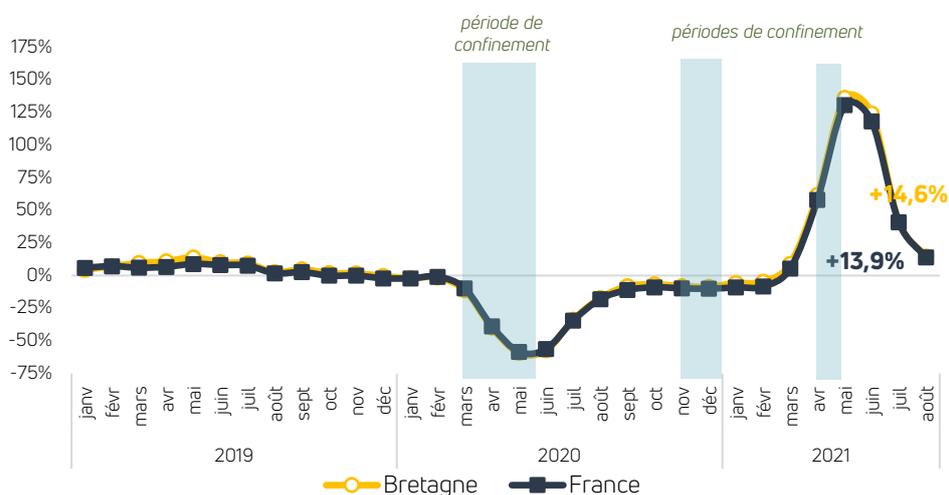
L'emploi intérimaire dans le secteur de la construction en Bretagne progresse à nouveau (+ 14,6 % sur la période juin-août 2021 par rapport à la même période en 2020), comme au niveau national (+ 13,9 %).

Pour autant, le volume d'avant-crise n'est toujours pas retrouvé : par rapport à la même période de 2019, l'emploi intérimaire est en baisse de 4,9 % (contre - 6,6 % au niveau national).

3 365 intérimaires en équivalent temps plein sont recensés dans le secteur de la Construction à fin août 2021 en Bretagne.

Evolution du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : 3 mois glissants, % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes).

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Déclarations préalables à l'embauche

+ 12,9 % de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au 2^{ème} trimestre 2021

par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 (quel que soit le contrat)

Les déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction continuent leur progression depuis le 3^{ème} trimestre 2020 et affichent une hausse de 61,1 % sur le 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020. Le redémarrage des embauches est significatif : + 12,9 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, quel que soit le contrat.

8 532 déclarations ont été réalisées au 2^{ème} trimestre 2021, dont 52 % pour des CDI.

Sur 12 mois glissants, les déclarations enregistrées dans le secteur de la Construction en Bretagne sont en hausse de 13,8 % à fin juin 2021 (+ 15,7 % pour les CDI, + 10,8 % pour les CDD de longue durée et + 16,6 % pour les CDD de courte durée).

Evolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Demandeurs d'emploi

- 3,6 % de demandeurs d'emploi (cat. A) recherchant un métier Construction à la fin du 3^{ème} trimestre 2021

par rapport à fin 3^{ème} trimestre 2019

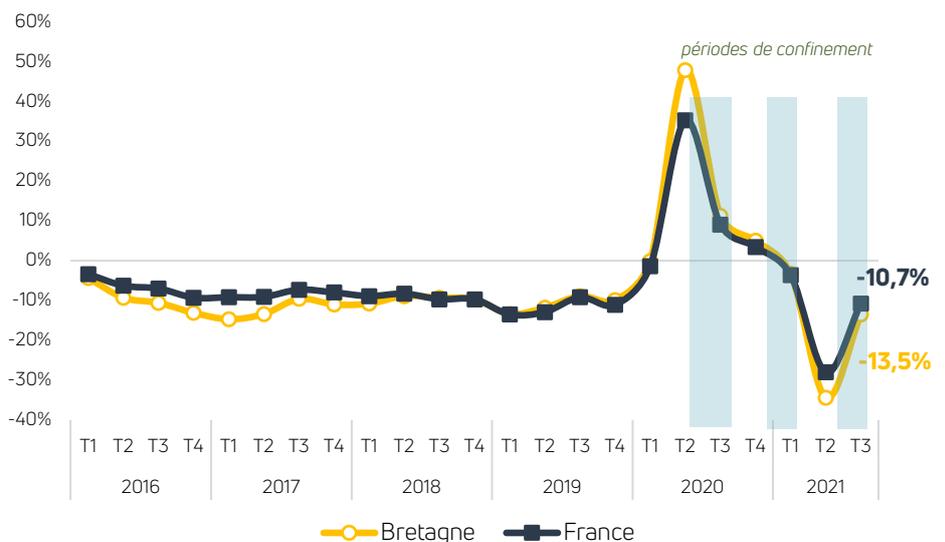
A fin septembre 2021, 9 519 demandeurs d'emploi de catégorie A (n'exerçant aucune activité) recherchant un métier dans la Construction sont recensés en Bretagne.

Ce nombre de demandeurs d'emploi est inférieur à celui observé au 3^{ème} trimestre 2020 (- 13,5 %), baisse plus prononcée qu'au niveau national (- 10,7 %).

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre d'inscrits recule de 3,6 %, baisse également plus forte qu'au niveau national (- 2,7 %).

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

Après une année 2020 perturbée en matière de créations d'entreprises, l'année 2021 se caractérise par une bonne dynamique en Bretagne, plus forte qu'au niveau national. Les évolutions sont également plus importantes, hors micro-entreprises.

● Créations d'entreprises

+ 17,0 % de créations d'entreprises de la Construction au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

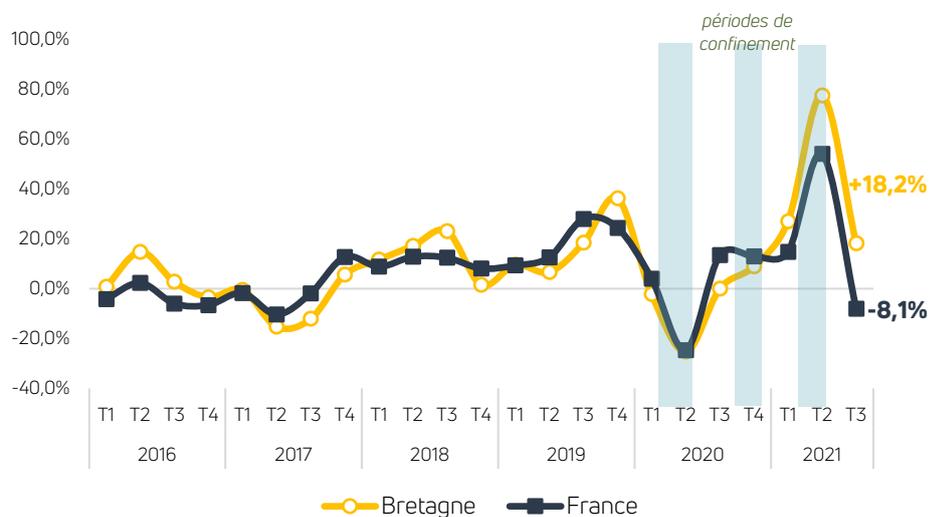
Au cours du 3^{ème} trimestre 2021, 709 créations d'entreprises ont été enregistrées en Bretagne dans le secteur de la construction.

Ce nombre de créations est supérieur à celui observé au 3^{ème} trimestre 2020 (+ 18,2 %), alors qu'il baisse au niveau national (- 8,1 %). Par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de créations augmente de 17,0 %, hausse plus marquée par rapport au niveau national (+ 4,1 %).

Les micro-entrepreneurs pèsent 46 % du total des créations d'entreprises bretonnes de la Construction au 3^{ème} trimestre 2021. Aussi, hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en hausse de 30,1 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 et de 34,6 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019.

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes).

● Défaillances d'entreprises

- 62,1 % de défaillances d'entreprises au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019

La Banque de France recense 39 entreprises du secteur de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au 2^{ème} trimestre 2021, qui représentent 154 salariés.

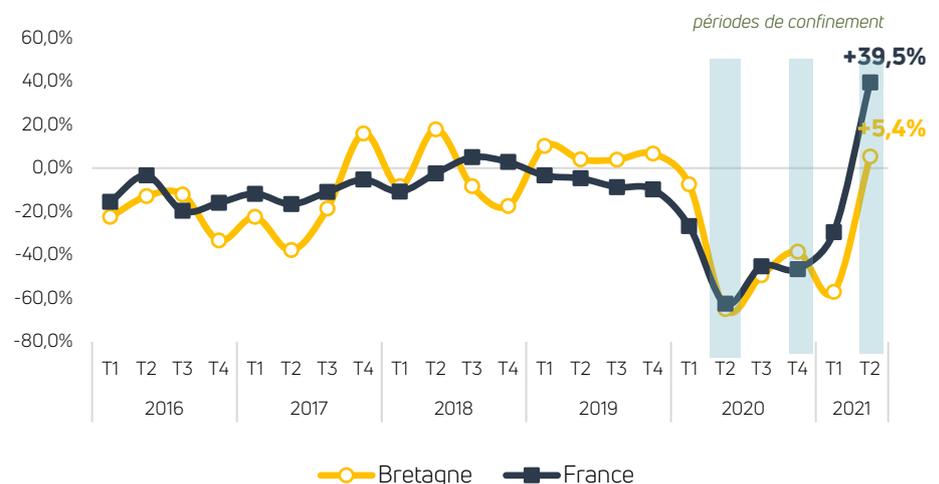
Le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 5,4 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, moins fortement qu'au niveau national (+ 39,5 %).

Si l'on compare par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, le nombre de défaillances est en baisse de 62,1 %.

Du fait des mesures exceptionnelles mises en œuvre depuis le 2^{ème} trimestre 2020, le nombre de défaillances constatées reste à un niveau historiquement bas. Ainsi, les évolutions ne sont pas représentatives des difficultés économiques des entreprises de la filière construction.

Evolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes).

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LE BÂTIMENT

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise confirment une activité à la hausse au 3^{ème} trimestre 2021. Celle-ci tend toutefois à être moins prononcée qu'au 2^{ème} trimestre 2021. Après une forte augmentation au 1^{er} trimestre, les carnets de commandes se sont stabilisés au 2^{ème} trimestre 2021. A noter que les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) continuent leur progression au 2^{ème} trimestre 2021 (+ 2,0 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 après + 1,6 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020).

● Prévision d'activité en entretien-rénovation

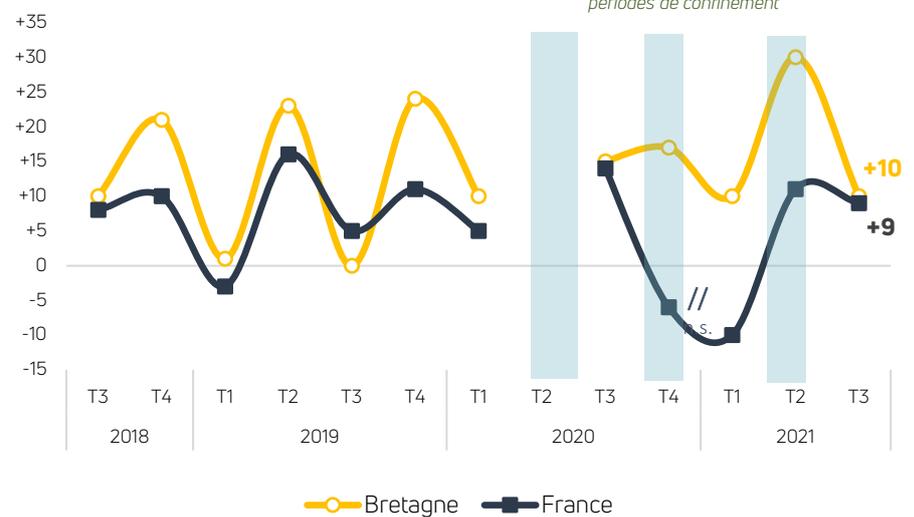
+ 10 : solde d'opinion sur l'activité prévue en entretien-rénovation pour le 3^{ème} trimestre 2021

Les prévisions d'activité pour le 3^{ème} trimestre 2021 restent bien orientées même si la part des entreprises anticipant une hausse de leur montant de facturation est moins importante qu'au trimestre précédent (+ 10 contre + 30 au 2^{ème} trimestre 2021).

Les perspectives bretonnes sont comparables au niveau national (+ 9, en baisse de 2 points par rapport au 2^{ème} trimestre 2021).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion



● Evolution des carnets de commandes

- 0,4 semaine de carnets de commandes en entretien-rénovation à la fin du 2^{ème} trimestre 2021 par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2021

A la fin du 2^{ème} trimestre 2021, les carnets de commandes en entretien-rénovation se stabilisent et représentent 19,8 semaines de travail garanties en Bretagne (- 0,4 semaine par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

Sur la même période, les carnets de commandes ont augmenté au niveau national (15,8 semaines, +1,4 semaine par rapport au 1^{er} trimestre 2021). Ils restent toutefois moins garnis qu'en Bretagne.

Évolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

Unité : nombre moyen de semaines



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Les opinions des chefs d'entreprises de Travaux Publics concernant leur activité future sont variables d'un trimestre à l'autre depuis le début 2021. Pour le 4^{ème} trimestre 2021, l'activité prévue serait en recul, avec des carnets de commandes en baisse.

● Prévision d'activité

- 13 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au 4^{ème} trimestre 2021

L'activité prévue au cours du 4^{ème} trimestre se dégrade en Bretagne, avec une opinion négative des chefs d'entreprise : ce recul est davantage lié à une demande moindre de la part de la clientèle publique, l'activité avec la clientèle privée étant jugée stable.

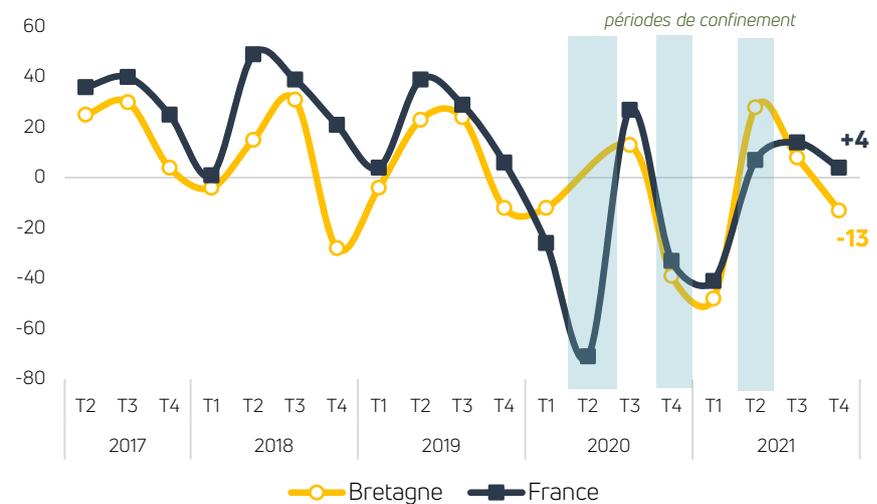
Au niveau national, les entrepreneurs sont un peu plus confiants sur l'activité à venir.

+ 10 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs effectifs futurs

Les effectifs devraient continuer de croître sur les prochains mois même si les chefs d'entreprise sont moins nombreux à indiquer une hausse de leurs effectifs qu'une baisse par rapport au trimestre précédent (+ 10 % contre + 30 % au trimestre précédent).

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur leur activité future

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

● Evolution des carnets de commandes

3,6 mois de carnets de commandes à la fin du 3^{ème} trimestre 2021

Les entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment leurs carnets de commandes à 3,6 mois à fin septembre 2021, en recul d'un mois par rapport au trimestre précédent. Les carnets de commandes sont jugés à un niveau inférieur à la normale par les chefs d'entreprise (- 31 % de solde d'opinion).

Au niveau national, les carnets de commandes, restent toujours mieux garnis qu'en Bretagne (6,1 mois).

- 31 % : soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs carnets de commandes au 3^{ème} trimestre 2021

Evolution des carnets de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre moyen de mois de travail assuré



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique représente 60 % de l'activité totale dans les Travaux Publics et environ 20 % de celle du Bâtiment. Les appels d'offres sont annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction. Il s'agit de leviers indispensables à la reprise économique du secteur de la construction dans les territoires. Toutefois, la crise sanitaire, le renouvellement et l'installation plus tardive des conseils municipaux et intercommunaux ont des impacts sur les plans de programmation des investissements des communes et des structures intercommunales. Les marchés de travaux de Bâtiment restent orientés à la baisse. De même, les appels d'offres concernant les marchés de Travaux Publics n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant-crise.

Marchés de travaux de Bâtiment

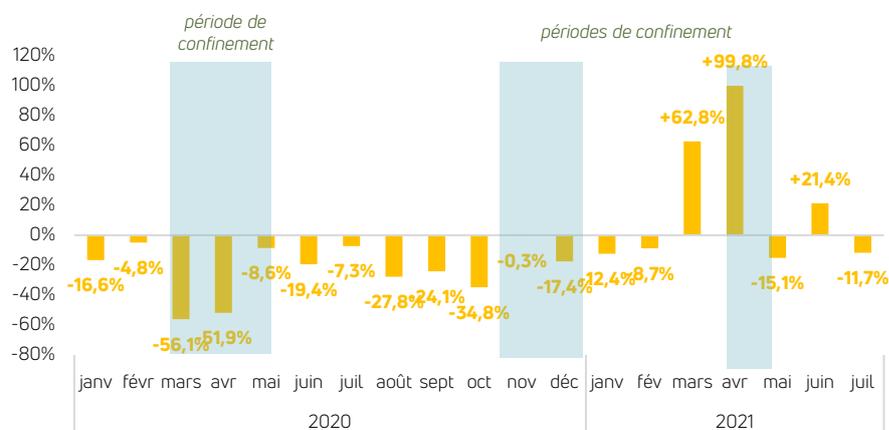
- 11,7 % de marchés de travaux publiés en juillet 2021

par rapport à juillet 2020

En juillet 2021, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés est inférieur au niveau de l'année précédente à la même période (- 11,7 %). À fin juillet 2021, sur 12 mois glissants, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés reste en baisse (- 2,9 %). Si on compare par rapport à la période précédente (août 2018-juillet 2019/août 2020-juillet 2021), les niveaux d'avant-crise de marchés de travaux Bâtiment publiés ne sont pas retrouvés : - 10,6 %.

Évolution du nombre de marchés publiés pour des travaux de Bâtiment en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

Marchés de travaux de Travaux Publics

- 22 % d'appels d'offres remis en octobre 2021

par rapport à la moyenne des appels d'offres en octobre 2017-2018-2019

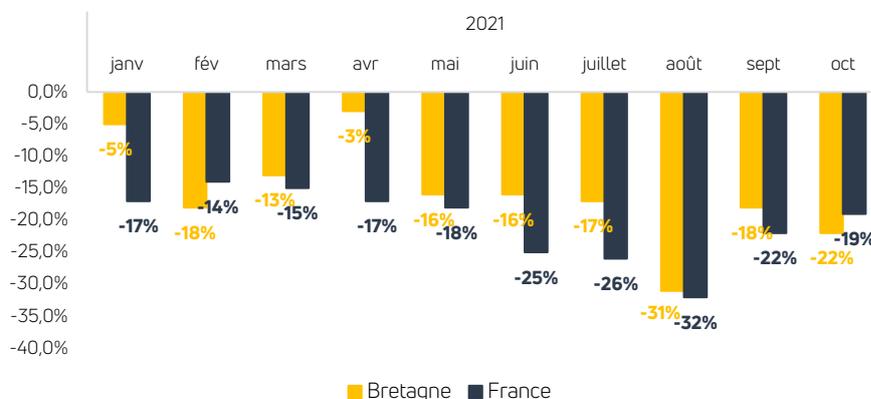
A fin octobre 2021, le nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics est inférieur de 22,0 % à la moyenne des mois d'octobre 2017-2018-2019, (contre - 19,0 % au niveau national).

Les reculs les plus importants concernent les appels d'offres lancés par les conseils départementaux (- 48 %). Par catégorie de travaux, ce sont les appels d'offres touchant les travaux routiers qui sont le plus impactés (- 24%).

En cumul sur la période janvier-octobre, le niveau des appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics depuis le début de l'année 2021 reste inférieur à leur niveau d'avant-crise : - 15 % entre janvier-octobre 2021 par rapport à la moyenne de la même période sur les années 2017-2018-2019.

Evolution du nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics

Unité : % d'évolution mois 2021 par rapport à la moyenne mois 2017-2018-2019



Source : FRTP - Vecteur Plus.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de maîtrise d'œuvre Bâtiment et Travaux Publics

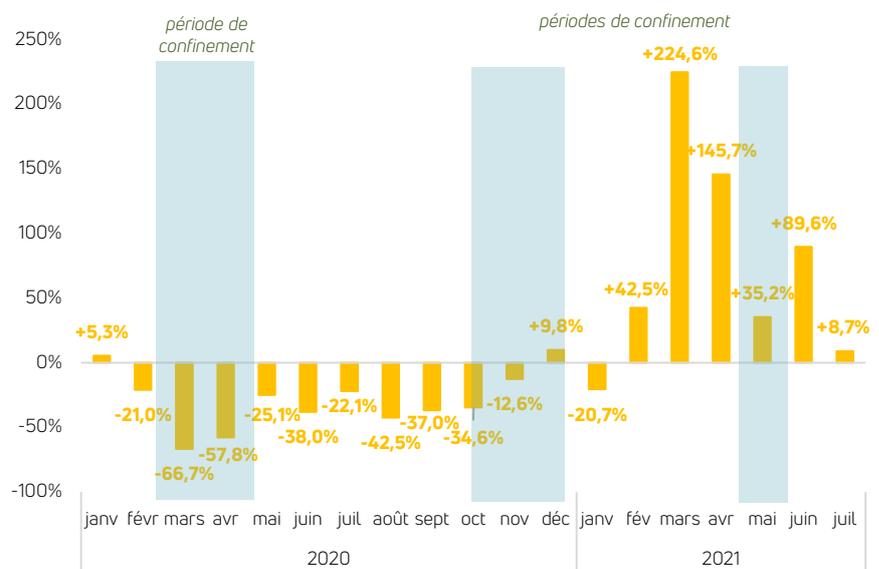
+ 8,7 % de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP publiés en juillet 2021 par rapport à juillet 2020

Le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre (y compris concours) pour des travaux BTP publiés en Bretagne a augmenté en juillet 2021 : + 8,7 % par rapport à juillet 2020, sur un rythme toutefois moindre que les mois précédents (effet de la période estivale). Par rapport au niveau observé en juillet 2019, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP est en recul de 15,3 %.

En année glissante, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre est en hausse de 18,5 % à fin juillet 2021.

Évolution du nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé. Une partie de ces autorisations concerne les logements sociaux ou publics, part qui reste faible. De même, dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le secteur privé et public (ce dernier représente 12 % de la surface autorisée sur les 12 derniers mois). S'il n'est pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part des marchés publics permet de proposer une vision du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

• Autorisations de logements neufs

+ 47,9 % d'autorisations de logements neufs entre juillet et sept. 2021 par rapport à la même période de 2019

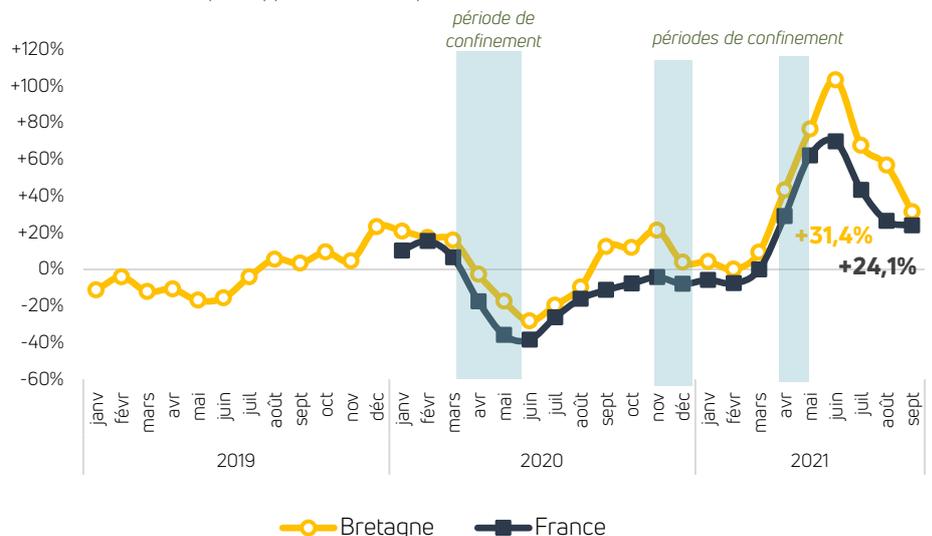
Sur trois mois (de juillet à septembre 2021), le nombre de logements autorisés affiche une progression de 31,4 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 47,9 % par rapport aux mêmes mois de 2019. Au niveau national, la situation s'améliore également (+ 24,1 % par rapport à la même période de l'année précédente et + 7,4 % par rapport aux mêmes mois de 2019), tout en restant moins dynamique qu'en Bretagne.

+28,8 % de logements autorisés sur un an cumulé 12 mois à fin sept. 2021

Les perspectives pour les mois à venir continuent de progresser (+ 28,8 % en année glissante), plus qu'au niveau national (+ 15,6 %). Si on compare les 12 derniers mois avec la période octobre 2018-septembre 2019 (sans impact crise sanitaire), l'évolution est également correctement orientée (+ 37,5 %), beaucoup plus qu'au niveau national (+ 5,6 %).

Evolution sur trois mois glissants du nombre de logements autorisés par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin septembre 2021.

• Surfaces autorisées de locaux neufs

- 18,3 % de surfaces autorisées de locaux neufs entre juillet et sept. 2021 par rapport à la même période de 2019

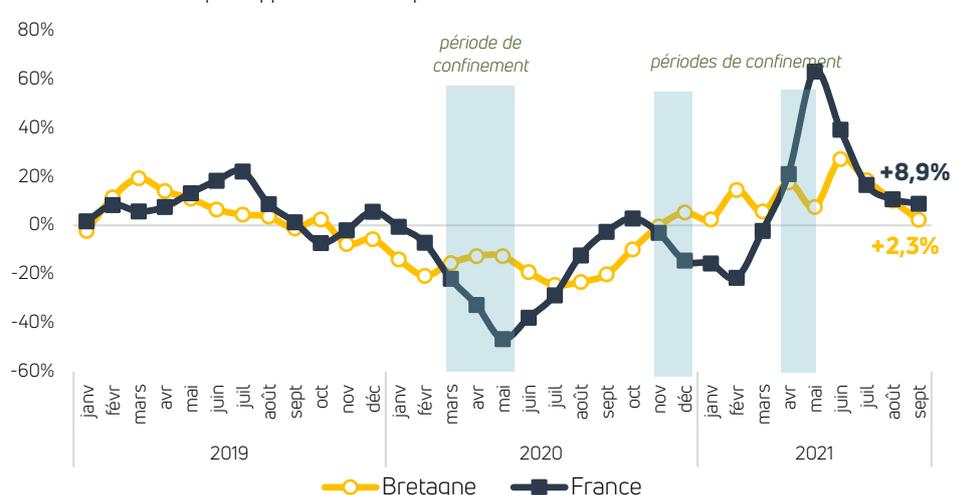
Les surfaces autorisées sur la période juillet-sept. 2021 en Bretagne sont légèrement supérieures au niveau enregistré à la même période de 2020 (+ 2,3 %), tout en restant inférieures à celles de 2019 à la même période (- 18,3 %).

+ 9,9 % de surfaces autorisées de locaux neufs sur un an cumulé 12 mois à fin sept. 2021

Sur 12 mois glissants, les surfaces autorisées de locaux neufs augmentent de 9,9 % (+ 4,8 % au niveau national). Si on compare les 12 derniers mois avec la période octobre 2018-septembre 2019 (sans impact crise sanitaire), l'évolution est par contre négative (- 7,3 %), moins qu'au niveau national (- 10,3 %).

Evolution sur trois mois glissants des surfaces autorisées de locaux par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution. C'est pourquoi les évolutions par rapport à la même période de 2019 sont également mentionnées.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les évolutions du nombre de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) sont similaires en Bretagne et au niveau national : les ventes affichent un recul sur le 3^{ème} trimestre 2021. Les niveaux de vente d'avant-crise ne sont toujours pas retrouvés.

Les évolutions du nombre de logements neufs mis en vente sont par contre différenciées en Bretagne et au niveau national : les mises en vente enregistrent un recul au 3^{ème} trimestre 2021 en Bretagne alors qu'elles progressent au niveau national.

Promotion immobilière : Logements neufs réservés à la vente

- 8,4 % de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

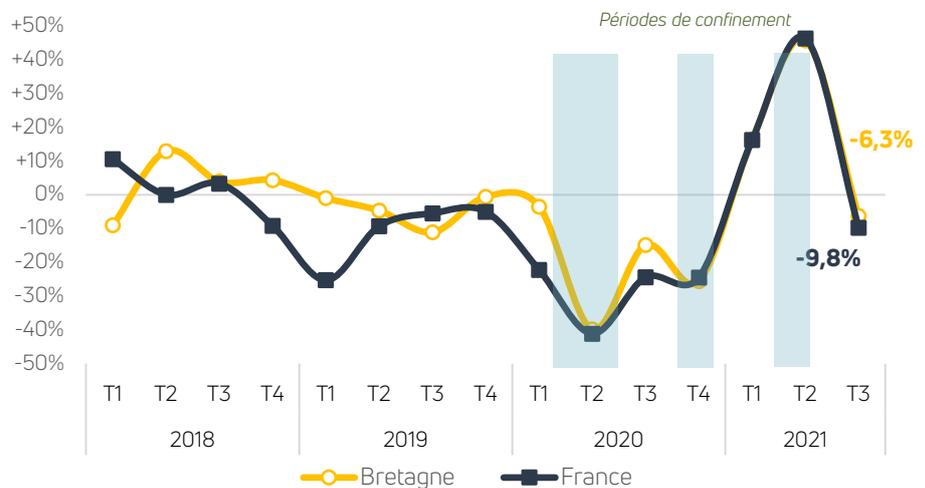
Au cours du 3^{ème} trimestre, 1 163 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été réservés à la vente en Bretagne : ce niveau de réservations est inférieur de 6,3 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 (marqué par une reprise des réservations suite au 1^{er} confinement) et de 8,4 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Ces évolutions sont toutefois plus faibles que celles constatées au niveau national (- 9,8 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 et - 20,1 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019).

Les niveaux d'avant-crise ne sont toujours pas retrouvés. Cette tendance concerne aussi bien le marché des logements collectifs (- 5,6 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019) que celui de l'individuel groupé (- 42,1 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2019).

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs réservés à la vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Promotion immobilière : Logements neufs mis en vente

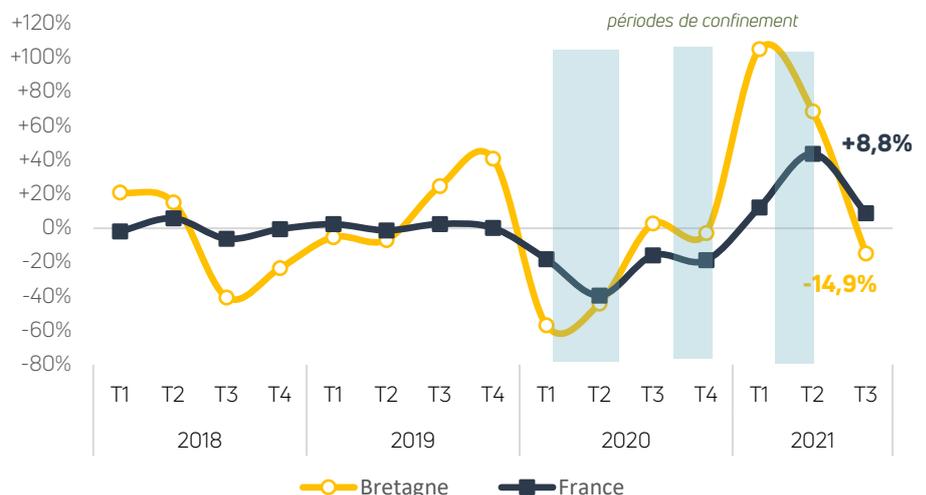
- 19,3 % de logements neufs mis en vente au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 3^{ème} trimestre 2019

856 logements neufs (individuels groupés et collectifs) ont été mis en vente au 3^{ème} trimestre 2021 en Bretagne, en baisse de 14,9 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2020. Au niveau national, la situation reste correctement orientée mais de manière un peu moins soutenue qu'il y a trois mois (+ 8,8 %).

Les mises en vente restent également en-deçà de leur niveau d'avant-crise puisque si on les compare par rapport au 3^{ème} trimestre 2019, les mises en vente de logements neufs diminuent de 19,3 % en Bretagne et de 12,5 % au niveau national.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs mis en vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Annexe : Suivi du Plan de Relance 2020-2022

50 nouveaux projets de recyclage des friches soutenus en Bretagne

Lancé dans le cadre du dispositif France Relance, le recyclage du foncier a pour objectif de participer à la relance de l'économie tout en contribuant à limiter l'artificialisation des sols en requalifiant des friches d'origine urbaine, industrielle ou commerciale. En Bretagne, une 1^{ère} édition, dotée de 14,9 M€, a conduit à retenir 44 projets en mai 2021.

Sur plus d'une centaine de candidatures reçues, le second appel à projets, doté de 15,6M€, vient de sélectionner 50 sites dont :

- 15 dans les Côtes d'Armor ;
- 23 dans le Finistère ;
- 3 en Ile-et-Vilaine ;
- 9 dans le Morbihan.

Localisation des projets retenus dans le cadre du second appel à projets Fonds Friches



50 sites retenus en Bretagne pour 15,6 M€

Source : Ministère de la Transition Ecologique

Sources utilisées dans cette note : Enquête GIE-Réseau des CERC-Cellule Economique de Bretagne, FFB-FRB, FNTP-FRTP, CAPEB, UNICEM, SDES, Sit@del2, INSEE, ECLN, Vecteur Plus, Banque de France, Pôle Emploi, DARES, Acooss-URSSAF, STMT, DREAL Bretagne, Banque de France, Ministère de la Transition Ecologique

Avec le concours des membres de la Cellule Economique de Bretagne :

Membres fondateurs :     DREAL Bretagne

Membres de droit :
 Préfecture de la région Bretagne
 Conseil régional de Bretagne
 Trésorerie Générale
 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
 Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
 Banque de France
 Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :
 Aro HLM Bretagne
 Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
 Banque des Territoires Bretagne
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère
 Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
 Crédit Mutuel Arkéa
 ENEDIS - Direction régionale Bretagne
 Fédération du BTP des Côtes d'Armor
 Fédération du BTP du Finistère
 Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
 Fédération morbihannaise du BTP
 Fédération Ouest SCOP BTP
 Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne
 Fibois Bretagne
 Rennes Métropole
 Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
 Territoires et Développement